



TELEPHONE + 41 22 - 919 41 50  
FAX + 41 22 - 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

CHEMIN DU POMMIER 5  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

Genève, le 12 septembre 2012

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir d'inviter votre parlement à l'atelier parlementaire sur *Le renforcement du rôle des parlementaires dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel*, qui aura lieu les 12 et 13 novembre 2012 au Siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève. Cet atelier parlementaire est organisé conjointement par l'UIP et le Secrétariat du Commonwealth.

L'EPU est un mécanisme du Conseil des droits de l'homme permettant d'examiner la situation des droits de l'homme dans tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies. Chaque examen est basé sur un rapport produit par les autorités du pays concerné, et sur un dialogue entre ces dernières et les membres du Conseil des droits de l'homme. Des recommandations sont ensuite adressées aux Etats visés par l'examen en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays concerné. Lors de son premier cycle, de 2008 à 2011, tous les pays ont soumis leurs rapports au titre de l'EPU au terme duquel des recommandations leur ont été adressées.

Le deuxième cycle de rapports a commencé en février 2012 et s'achèvera en 2016. Il y sera question d'évaluer la mise en œuvre des recommandations du premier cycle, dont de nombreuses appellent l'adoption de lois. Le Parlement a un rôle déterminant à jouer dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Consacré aux pays qui seront visés par l'examen en 2013 et 2014, l'atelier parlementaire de Genève donnera aux parlementaires des pays concernés la possibilité de se familiariser avec le fonctionnement de l'EPU. Les délégations pourront ainsi confronter leurs expériences respectives en matière de promotion des droits de l'homme, en général, et leur implication éventuelle dans les travaux du premier cycle de l'EPU relatifs à leur pays.

L'objectif visé est de permettre aux participants, une fois de retour chez eux, de jouer un rôle actif dès que les préparatifs de l'EPU seront enclenchés. L'atelier parlementaire offrira, d'une part, l'occasion aux participants de faire connaître leurs besoins concernant leur implication dans le processus, et permettra, d'autre part, aux organisateurs de définir l'assistance qu'ils pourront proposer.

Les organisateurs espèrent que votre parlement sera en mesure de désigner deux parlementaires et un fonctionnaire parlementaire pour participer à cette rencontre. Il serait souhaitable que les personnes désignées soient impliquées dans les activités de promotion des droits de l'homme de votre parlement, notamment dans les travaux des commissions permanentes pertinentes.

J'ai le plaisir de vous faire tenir ci-joint le programme provisoire de cet atelier parlementaire ainsi que le formulaire d'inscription que les participants pourront remplir et renvoyer au Secrétariat au plus tard le 5 octobre 2012.

Je voudrais appeler votre attention sur le fait que, conformément aux pratiques de l'UIP, toutes les questions relatives aux visas, aux chambres d'hôtel et au transport des participants devront être réglées par les participants eux-mêmes. Pour faciliter les réservations de chambres d'hôtel, je joins à la présente un formulaire de réservation que les participants pourront utiliser s'ils le souhaitent.

Espérant que votre parlement sera représenté à cet atelier parlementaire, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders B. Johnsson', with a stylized flourish extending to the right.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général